

ANTICAPITALISTES !

Mensuel du Nouveau Parti Anticapitaliste de Gironde

Guerre militaire, guerre de classe,

pas d'issue sans l'intervention

internationale

des travailleurs

et des peuples



Votons pour faire entendre

les idées de la révolution,

Votons Philippe Poutou



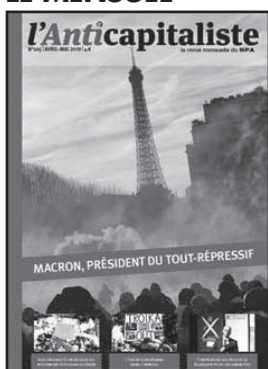
Lisez la presse anticapitaliste

Abonnez-vous

L'HEBDO



LE MENSUEL



à

L'Anticapitaliste

Notre presse n'est financée par aucune publicité et nos moyens financiers sont très limités...

C'est pourquoi le nombre d'abonné-e-s est décisif pour des journaux militants comme les nôtres qui vivent sans pub, sans subvention.

Les abonnements à l'hebdomadaire proposés (par prélèvement ou par chèque) permettent, si vous le souhaitez, de le coupler avec un abonnement à la revue mensuelle.

Voir les tarifs ci-dessous.

Abonnez-vous,
abonnez vos amis !

L'Anticapitaliste

Pour découvrir
notre presse, profitez de
notre promotion d'essai :

10€ = 3 MOIS
D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau
de notre revue mensuelle

Paiement par chèque à l'ordre de N.S.P.A.C.

Entourer la formule choisie dans le tableau ci-contre, compléter le formulaire ci-après et envoyez les avec votre chèque à :

N.S.P.A.C. - 2, rue Richard Lenoir - 93100 MONTREUIL

Nom : _____ Prénom : _____

Apt, Esc, Bat : _____

N° : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

TARIFS DES ABONNEMENTS	France et DOM-TOM	
	6 mois	1 an
L'hebdo L'Anticapitaliste	28 €	56 €
L'hebdo et la revue mensuelle	50 €	100 €
Tarif jeunes, chômeurs, précaires à l'hebdo	20 €	40 €
Tarif jeunes, chômeurs, précaires à l'hebdo et la revue mensuelle	38 €	76 €
Abonnement à la revue mensuelle	22 €	44 €

SOMMAIRE

Edito

p.3

Nos vies, pas leurs profits

p.4-8

- Grève à Kuehne & Nagel...
- Safran, pour les 150 euros, contre l'APC !
- Monnaie, NAO ou non, il nous faut tous des augmentations de salaire
- Magna Blanquefort, un avenir toujours aussi incertain
- La Poste, répression syndicale tous azimuts
- Dassault, vente d'armes et climat de guerre
- A Dassault, « 200 balles ou pas de rafale ! »
- Social et médico social, 183 euros ne suffiront pas à racheter la paix...
- CDC : le centre de contact ne répond plus

Santé - éducation

p.8

- CHU, grève au pôle pédiatrie-maternité
- CHU, diviser pour mieux régner
- Ecole REP + de division

Liberté de circulation et d'installation

p.9-13

- Contre les CRA : interview d'une militante de la Cimade
- A Pessac, contre le CRA, la mobilisation et le débat s'amplifient !
- Aux frontières, l'hypocrisie d'une solidarité à deux vitesses mise à nue par la disparition d'un migrant
- Réfugié géorgien expulsé, au mépris de leurs lois, violentes et indignes
- Bidonvilles et squats : Métropole et préfecture, bonnes résolutions... sans vraies solutions
- A lire : *En finir avec les idées fausses sur les migrations* - Sophie Anne Bisiaux

Leur société

p.14

- Non à la dissolution du Comité Action Palestine - Communiqué du NPA33
- Echos du bulletin inter-entreprises Pessac-Cestas

A voir à lire

p.15

- *C'était la guerre d'Algérie*, série de Georges-Marc Benamou et Benjamin Stora
- *Le militaire, une histoire française*, de Claude Serfati

Notre camarade Alain Krivine

p.16

Abonnez-vous

ANTICAPITALISTES !

CPPA : 1014 P 11511 - ISSN : 2430-4867

Directeur de publication : François Minvielle
NPA33 - 39 rue de Navarre - 33000 BORDEAUX
07 83 64 43 49

Imprimerie : Copy Média - Parc d'activité du Courneau
23, Av. de Guitayne - 33610 CANEJAN

à **ANTICAPITALISTES !** le mensuel du NPA 33

Tarifs d'abonnement : 15 € (10 n° auprès des comités)
20 € (10 n° + frais d'envoi postal)
30 € (10 n°, tarif «soutien» avec envoi postal)

Par chèque à l'ordre de Monica Casanova, en précisant :

Nom : _____ Prénom : _____ E-mail : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Guerre militaire, guerre de classe, pas d'issue sans l'intervention internationale des travailleurs et des peuples

Votons pour faire entendre les idées de la révolution,

votons Philippe Poutou

La guerre fait rage en Ukraine, de plus en plus de villes sont détruites, les réfugiés se comptent par millions, les morts sans doute par dizaines de milliers. Poutine poursuit sa fuite en avant destructrice alors que ses armées s'enlisent face à la résistance de l'armée et de la population d'Ukraine. Il envoie à la mort des milliers de soldats russes, et réprime celles et ceux qui le contestent dans son pays.

Face à cette tragédie, Biden, Macron et les dirigeants occidentaux se lancent dans une surenchère militariste tout aussi irresponsable, provoquant l'autocrate russe. Ils font exploser les budgets militaires, mobilisent des milliers de soldats aux portes de la Russie venant renforcer son encerclement par l'OTAN. Cette escalade est porteuse d'une multiplication des conflits. Leur monde, la mondialisation financière, devient une mondialisation guerrière, pour le contrôle des matières premières, des zones d'influence, des parts de marché, pour maintenir les profits quel qu'en soit le prix payé par les travailleurs, les peuples du monde entier.

Contre l'union nationale au service de la guerre et des patrons

Ici, c'est bien cela que déclinent les programmes des Macron, Pécresse, Le Pen ou Zemmour derrière leur démagogie, leur crasse raciste et nationaliste : nous faire bosser plus, pour Macron et Pécresse jusqu'à 65 ans, casser nos droits, renforcer l'arsenal sécuritaire, et punir les chômeurs et ceux qu'ils appellent avec mépris les « assistés ».

Ils pratiquent un tout autre « assistanat » auprès des patrons qui ont besoin de « résilience » comme dit Castex. Pour eux, ils sont prêts à dépenser « quoi qu'il en coûte ». Les 240 milliards déjà versés par l'Etat depuis deux ans se sont transformés en records de profits : 160 milliards en 2021 pour les entreprises du CAC 40 dont 70 reversés en dividendes, un record !

Au nom de la guerre, ils voudraient nous rendre solidaires de leur politique, et Macron essaie de reconstruire l'union nationale pour augmenter les budgets de l'armement, préparer l'opinion aux guerres... et tenter de se faire réélire.

Notre programme pour le contrôle des travailleur-ses sur l'économie et la société

Face à cette politique, les classes populaires ne peuvent compter que sur elles-mêmes, leurs résistances, leurs luttes. Dans ce numéro, de nombreux témoignages de grèves et d'actions pour les salaires, contre la dégradation des conditions de travail, pour les droits des migrants et des sans-papiers, montrent que la colère grandit pour exiger notre dû, celui des premiers de corvée qui font tourner toute la société.

Augmenter les salaires et les pensions, embaucher pour répartir le travail entre tous, développer les services publics, construire des logements, et aussi en finir avec les politiques racistes et sécuritaires, en accueillant les migrants d'où qu'ils viennent... voilà nos premières mesures d'urgence. Elles ne pourront s'imposer qu'en remettant en cause la mainmise des multinationales sur la société, ce qui passe par l'expropriation des banques et groupes financiers, la fermeture des bourses.

Pour en finir avec la destruction de l'environnement, c'est toute l'organisation de la production et de la distribution qui est à transformer, à planifier.

Pour en finir avec la concurrence et les guerres, nous ne pourrions compter que sur la solidarité internationaliste, la révolte des peuples, en Russie contre Poutine, et ici aussi contre notre propre bourgeoisie, son gouvernement et les marchands de canons, fauteurs de guerre.

Dans ces élections, seuls Philippe Poutou, candidat du NPA, et Nathalie Arthaud, candidate de Lutte ouvrière, portent ces idées. De tels objectifs ne pourront être imposés que par le contrôle démocratique de l'économie et de toute la marche de la société, par les travailleur-ses et les classes populaires, la jeunesse, se donnant la perspective de leur propre pouvoir, une révolution.

Le 10 avril, votons pour Philippe Poutou, pour « l'urgence anticapitaliste », affirmer la nécessité de prendre en main nos luttes et toute la société.

Après 10 jours de grève à Kuehne & Nagel

Interview de Florence représentante syndicale CGT

Anticapitalistes 33 : Ça a été une de vos premières et plus longues grèves...

Florence : Oui ! Elle a commencé le 17 février à midi. Les délégués syndicaux CGT et CGE-CGC de la plateforme logistique de Beychac-et-Caillau où nous sommes une cinquantaine à recevoir et expédier de la marchandise (surtout du frais) pour Auchan, savaient depuis octobre que le personnel de Kuehne & Nagel (KN) allait être repris par Auchan au 1^{er} mars 2022.

Cela signifiait passer de la Convention collective du transport à celle du commerce. Alors que notre travail restait le même, nous n'aurions plus les primes de froid ni de panier, soit une perte d'au moins 400 € par mois : inadmissible ! Avec l'aide de camarades de la CGT et de la CGE du CSE, nous avons décidé de nous mettre en grève avec un piquet filtrant les camions devant l'entrepôt.

Nous exigeons une prime de transfert de 800 € par année d'ancienneté à KN, une prime de bienvenue de 2000 € à Auchan et que les 2 administratifs conservent leur

poste tel qu'à KN après leur transfert.

Il y a eu beaucoup de grévistes sur les équipes de jour et de nuit dont plus de 11 intérimaires présents aussi sur les piquets tenus jour et nuit sauf les dimanches de fermeture...

Nous avons eu la visite de quelques militants du syndicat et le soutien constant, y compris la nuit, de camarades des Collectifs de Bassens et de Sainte Eulalie venus aussi le 26 février à une trentaine pour une journée conviviale de convergence dès 4h du matin.

Nous n'avons pas encore rassemblé toutes les cagnottes de solidarité

Où ça en est aujourd'hui ?

L'ensemble du personnel (sauf les représentants syndicaux, pour l'instant) a été transféré à Auchan. Nous n'avons pas gagné vis-à-vis de KN. Auchan a dû accorder une augmentation de 2,2 % pour les employés et de 1,8 % pour les cadres, soit entre 30 et 35 € brut. Nous conservons nos contrats durant 15 mois avec un préa-

Safran Electrical Pour les 150

Depuis janvier, avec un certain nombre de salariés de Safran de toute la France, nous sommes en mouvement pour des augmentations de salaire. Sur Mérignac, le 28 février, suite à notre invitation, des camarades de Dassault Mérignac et Martignas de la CGT sont venus discuter avec nous, une trentaine de grévistes (sur 50 CDI) de l'établissement SEP. Moments chaleureux autour d'une grillade.

Le lendemain, au blocage de Dassault Mérignac, un camarade de Dassault a lu une lettre des SEP en lutte, appréciée :
« (...) Vous démontrez que le rapport de forces construit avec

vis de 3 mois en vue de nouvelles négociations.

Nous avons occasionné un retard de plus d'une semaine sur les livraisons avec des millions d'amendes pour KN à la clé.

Des intérimaires n'ont pas été reconduits et ont donc payé cher leur engagement dans la grève. D'autres ont pu rester. Ce que nous avons vraiment gagné, c'est d'avoir constitué un groupe d'embauchés et d'intérimaires qui ne sont plus seuls à se défendre et à se faire respecter.

Auchan devra compter sur plus de salariés en face de lui, les ex KN et ceux travaillant déjà pour Auchan dans le même entrepôt.

*Propos recueillis
par Monica Casanova*



and Power / Services**euros ! Contre l'Accord de Performance Collective !**

tous l'emporte sur le dialogue social, feu-tré, cadré qui ne mène qu'à des accords de pacotille. Vous êtes en train de bouger les lignes (...) Notre unité sur la question des salaires est importante (...) l'avenir que veulent nous construire nos patrons n'est pas brillant. C'est maintenant qu'on peut construire ce rapport de forces pour empêcher cela et aussi pour gagner, aujourd'hui, sur le plan des salaires. »

Depuis le 10 mars, la direction SEP ISE Services, qui dit qu'elle n'a pas la main pour nous augmenter et que pour embaucher ce n'est pas le moment, dégage des soi-disant négociations pour aller vers un « accord de compétitivité », le nom qu'elle veut donner au dispositif plus connu sous le nom d'Accord de performance collective. Elle argue de la nécessité de baisser les « coûts » du travail pour capter des marchés ! Elle

prépare ainsi la fin de l'Activité Partielle Longue Durée prévue en septembre où elle n'aura plus les aides de l'Etat. Elle voudrait mettre en œuvre l'annualisation du temps de travail à sa sauce, supprimer les indemnités kilométriques quand on est en travail posté, ne plus nous payer le 1er jour de maladie (aucun jour de carence à ce jour) et ne pas rétablir le montant des calendaires (indemnités financières par journée travaillée lors de déplacement) à leur niveau d'avant covid qui était supérieur.

Coup de sang chez les salariés : nous avons profité d'un appel CGT de tous les groupes de l'aéro (Thalès, Dassault, Safran, Airbus) et de la journée interpro du 17 mars pour nous mettre en grève dans tout SEP. La vingtaine de grévistes a été claire : les 150 € sont toujours à l'ordre du jour et on demande le retrait

de cet APC : personne ne souhaite que les syndicats négocient le poids des chaînes. On continue à mener notre mouvement par nous-mêmes, en décidant de nos revendications et de nos actions. On prévoit de descendre à Toulouse, où ce même jour, 40 grévistes se sont réunis devant le siège pour exiger le retrait de l'APC et les 150 € face à une direction obligée de descendre pour discuter 2 h alors qu'elle ne voulait rencontrer qu'une délégation ! Et une pétition est en ligne pour donner un avis défavorable à cet APC. La grève des heures supplémentaires éventuelles est toujours à l'ordre du jour, à laquelle s'ajoute le refus de constituer une équipe pour partir sur un chantier aux Etats-Unis. Safran a fait 1,8 milliard de bénéfices : pas d'économies sur notre dos !

*Correspondante***Monnaie de Pessac****Dans les NAO ou non, il nous faut tous des augmentations de salaires !**

Le 10 mars, un nouveau débrayage a eu lieu à la Monnaie pour la dernière réunion de NAO prévue par la direction. Le mouvement a été à nouveau bien suivi sur les établissements de Pessac et Paris, tant au niveau des contractuels que des ouvriers d'Etat. Dans les ateliers, beaucoup discutaient du prix de l'essence à la pompe, dépassant les 2,20 € ou de l'augmentation des produits alimentaires !

L'intersyndicale réclamait 110 € brut pour tous les salariés dont les revenus sont inférieurs à 50 000 € brut annuel, excluant les plus hauts cadres, dont la prime d'intéressement a visiblement bien progressé ces dernières années.

Alors que la direction avait jusque-là exclu un tiers du personnel de la NAO, elle a au final lâché une augmentation de 2,8 % pour les plus bas salaires et 2 % pour ceux entre 40 000 et 50 000 euros avec une augmentation plancher de 60 €, soit 3 % pour l'essentiel des contractuels.

A l'AG qui a suivi, nous étions une soixantaine sur l'usine de Pessac. Pour tout le monde, cela est loin du compte face à une inflation officielle de 3,6 % sur un an au mois de février. Mais beaucoup constataient que pour la première fois, la NAO allait concerner tous les ouvriers, une première qui montre qu'on peut gagner des augmentations collectives face à la direction.

Depuis des années, la direction fait des NAO au rabais et se sert des différences de statut dans l'entreprise, des « entretiens d'évaluation », pour individualiser les salaires et nous mettre en concurrence. Face à l'évolution de la situation, beaucoup reprennent la nécessité d'augmentations collectives et uniformes, car nous avons tous les mêmes problèmes de factures qui flambent.

En tout cas, l'idée qu'il faudra un tout autre rapport de force pour imposer notre dû fait son chemin, et qu'importe si cela se passe lors des NAO ou non. A l'AG, des collègues ont commencé à évoquer l'annonce des bénéfices pour l'année 2021 fin mars, une bonne occasion pour faire nos comptes et relancer l'agitation sur les salaires !

Laurent Delage

Magna-Powertrain Blanquefort

L'avenir toujours aussi incertain

Nous disions en janvier que « l'année qui s'annonce va être difficile », cela se confirme. Malgré les menaces de fermeture, nous nous sommes mobilisés lors des dernières NAO (négociations annuelles obligatoires), 3 réunions les 17, 24 février et 3 mars.

Pour nous salariés, il fallait bousculer le train-train syndical. On a exercé notre pression sur les organisations syndicales pour qu'elles s'unissent et pour faire en sorte que ces NAO soient satisfaisantes en terme d'augmentations salariales. Du coup, alors que la direction proposait 1000 € de prime Macron et 0,4 % d'augmentations individuelles, l'ensemble des syndicats ouvriers ont revendiqué une augmentation générale de 3 %, la CGT défendant un plancher pour les bas salaires à 60 €. Ce fut l'occasion d'appeler à une journée de grève pour la deuxième réunion. Cela faisait des années que nous n'avions pas vu les syndicats ensemble pour des NAO. La grève a eu un franc succès ! Nous étions au moins 400 sur 750 à faire grève et un peu moins au rassemblement devant la boîte ce jour-là, ça aussi, cela faisait longtemps que ça ne s'était pas vu.

À l'issue de la réunion, la direction « lâchait » quelques miettes : 1,9 % d'augmentation, 300 € de prime Macron et 0,4 % d'augmentations individuelles. Puis, lors d'une réunion informelle, la direction déclara ne pas être fermée à 2,3 % d'augmentation générale, sans augmentation individuelle. Le succès de cette journée a eu un effet surprenant, à savoir que certaines organisations syndicales ont reculé pour la suite. Du coup, c'est en ordre dispersé que les syndicats ont abordé la dernière réunion, la CGT appelant seule à une action où nous étions une trentaine pour continuer à réclamer une augmentation décente.

Les autres syndicats ont quant à eux organisé un référendum, autour de 3 propositions, dans lesquelles apparaissait tout d'un coup ce qui deviendrait plus tard la proposition finale de la direction. Le résultat, de ces NAO, ce fut une augmentation générale de 1 % au premier avril, la « prime Macron » de 1000 €, et 6 % pour la prime de transport (de quelques centimes à quelques euros en fonction de la distance du domicile). Le tout accompagné d'une clause de revoyure en septembre si l'inflation est supérieure à 0,5 % entre mars et août.

Tout cela nous a laissés insatisfaits, la division a profité à la direction. Pour notre avenir, cela n'est pas rassurant. La direction a entamé une série de réunions pour rediscuter des accords d'entreprise, comme le télétravail et la « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ».

Une convention de prêt de main d'œuvre est en ce moment en discussion avec les syndicats. C'est plutôt inquiétant, quand on sait que la direction ne veut pas renouveler le dispositif d'activité partielle de longue durée et que nous n'avons pas de vision pour l'avenir. La production est déjà en baisse par rapport aux « prévisions » du début d'année. De plus, la Ford Motor Company, unique client de l'usine, accentuant son tournant vers le véhicule hybride et l'électrique, a de moins en moins besoin des transmissions que nous produisons pour équiper ses véhicules. Cette situation débouchera sur un sureffectif à très court terme. Plus que jamais nous avons intérêt à ne compter que sur notre résistance pour riposter aux mauvais coups. La grève du 24 février montre que la colère est là !

Correspondants

La Poste Répression syndicale tous azimuts

La répression des activités syndicales à La Poste n'est pas une nouveauté et il serait malheureusement trop fastidieux de faire la liste des militantEs réprimés. La Poste est une entreprise très étendue avec plusieurs milliers d'établissements (bureaux de poste, guichets, centres de tri...), autant « d'entreprises » dans lesquelles se déroulent des conflits locaux, et des abus patronaux.

Mais c'est bien une répression coordonnée nationalement par la direction dont sont actuellement victimes des camarades syndicalistes combattifs en Gironde. Julien ou Willy de SUD, Johnny de la CGT pour ne citer qu'eux.

Ce que La Poste ne supporte pas c'est que ces militants continuent à aller dans les bureaux de toute la Gironde pour

discuter avec les collègues sans « prévenir en avance » (alors que rien ne les y oblige). Elle voudrait des bureaux sans vie, sans activités syndicales, sans discussions sur sa politique. Et les militants visés ne s'y trompent pas : malgré les intimidations, ils continuent à faire valoir leurs droits de représentants syndicaux et d'assurer une présence syndicale dans la multitude des bureaux de Gironde.

Ce que La Poste ne supporte pas non plus c'est que l'intersyndicale CGT – SUD du 33 a démontré non seulement sa capacité à mobiliser des postiers en Gironde mais aussi à contribuer grandement à la construction de mobilisations nationales comme celle du 18 mai 2021. La Poste a prévenu que l'année 2023 serait celle d'une grandeestruc-

turation. Il est clair qu'elle cherche à faire « place nette ». Elle veut entraver les activités des syndicalistes combattifs ou même tout simplement essayer de les virer comme des militants SUD dans les Hauts-de-Seine et à la Réunion ou CGT dans le Calvados.

La Poste cherche à isoler les syndicalistes combattifs. Mais on peut noter qu'en Gironde SUD et CGT représentent plus de 65 % des votes des agents. Et surtout que les rassemblements de solidarité pour Willy ont réuni des centaines de postiers. C'est bien la solidarité des collègues qui sera un atout essentiel pour entraver La Poste et sa politique.

François

Dassault

Vente d'armes et climat de guerre

Alors que nous assistons impuissants à l'invasion et au bombardement de l'Ukraine, de ses villes et de sa population par l'armée de Poutine, nous assistons en même temps au concours d'hypocrisie de la part des dirigeants occidentaux.

Car comme pour la Syrie, pour le Yémen, pour l'Irak, pour l'Afghanistan... pour bombarder il faut des bombes, des canons et des bombardiers.

Et il se trouve que la France, loin derrière les Etats Unis et la Russie, prend tout de même 10% de part du marché mondial de l'armement.

Nous sommes payés pour le savoir puisque l'action Dassault, comme celle de tous les marchands d'armes a connu une hausse instantanée avec le début de l'invasion de l'Ukraine.

On apprend par ailleurs en lisant la presse que l'Etat français a vendu des armes à la Russie de Poutine jusqu'en 2020.

Pour faire bonne mesure soyons certains qu'il en vendra aussi à l'Etat Ukrainien. Reste que les « petits soldats » de la production que nous sommes, ici en France, en Russie ou en Ukraine, n'ont aucun intérêt à la vente et à l'utilisation de ces armes.

Demain, c'est à nous ou à nos enfants qu'ils voudront les faire tenir pour défendre l'une ou l'autre de ces super-puissances qui défendent leurs parts de marché, leurs accès aux matières premières, leurs zones d'influence.

Avant d'être assassiné par les nationalistes, à la veille de la guerre de 14-18 qui allait faire des millions de morts des deux cotés de la frontière franco-allemande, le militant socialiste Jean Jaurès écrivait : « *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* ».

Après lui un autre écrira : « *La guerre est décidée par des gens qui se connaissent*

bien et permet que s'entretuent des gens qui ne se connaissent pas ».

Alors si le peuple ukrainien a droit à notre soutien dans sa lutte contre l'armée russe, nous n'avons aucune solidarité à avoir avec les buts de guerre de l'OTAN et des Etats Unis, ni avec l'union nationale autour de Macron.

La fuite en avant militariste est le dernier recours d'une classe sociale prête à tout pour garder son pouvoir. La dé-

mocratie ou la dictature leur importe peu tant que leurs affaires marchent et surtout qu'ils en restent les maîtres.

Notre intérêt de salarié-e-s n'est pas de nous entre-tuer sous les ordres des maîtres mais d'affirmer la solidarité internationale des travailleurs contre nos exploiters, qu'ils soient vendeurs d'armes et autres profiteurs de guerre, qu'ils soient Russes ou occidentaux.

Correspondant



A Dassault, la mobilisation continue... ici à Martignas, le 16 mars

**A Dassault, la lutte continue :
« Pas de pognon, pas d'avions ! »
« 200 balles ou pas de rafale ! »**

À u moment où nous écrivons, la lutte engagée depuis décembre pour les 200 Euros d'augmentation pour tous se poursuit.

Sous la pression de la grève, la direction en est à son quatrième recul. Après avoir clos les NAO sur 32 euros brut d'augmentation... elle a été obligée de réouvrir les négociations... puis de concéder 56 €... puis 100 €... Le vendredi 18 mars, elle proposait un « accord de fin de conflit » avec essentiellement une augmentation de 140 € bruts (107 € nets) et le paiement de 60% des heures de grève... mais en imposant un ultimatum aux syndicats : signer ça avant le 31 mars, ou retour aux 32 € brut des NAO !

Le chantage est pourri, elle tente de reprendre la main, tout en prétendant travailler à « la reconstruction du lien social »... Les premières réactions des collègues sur les différents sites ont été de poursuivre le mouvement, avec des débrayages, des journées usines vides...

Les bénéficiaires énormes du groupe, l'inflation, et le mépris de la direction, ça fait autant de raisons de ne pas lâcher pour les 200 euros.

183 euros ne suffiront pas à acheter la paix du social et médico-social, le combat continue !

Suite aux dernières manifestations dans le secteur social et médico-social, exclu jusque-là de la prime Ségur, le Premier ministre a annoncé son extension aux professions socio-éducatives.

Un nouvel effet d'annonces qui exclut une nouvelle fois une partie des salariés et collègues, les techniques et administratifs. De l'agent d'entretien en passant par la maîtresse de maison ou le secrétariat, les éducateurs ne sont pas les seuls à faire tourner des services !

De plus, ce qui pourrait apparaître comme une petite victoire est finalement un chantage à peine déguisé de la part des principales organisations patronales du secteur, appuyées par Castex, qui conditionnent ce versement à la refonte de nos conventions collectives en cours de « négociation » avec les syndicats. Ces « négociations » permettraient selon les patrons « d'assurer une meilleure attractivité du



secteur : des conditions d'emploi et de rémunération plus compétitives ». En clair il s'agit de niveler vers le bas. Il y a une volonté de mettre les professionnels en compétition, que ce soit dans les processus de recrutement ou au sein d'une même institution. Nous ne sommes pas dupes, ce sont bien nos temps de repos, nos congés, notre temps de travail qui seront passés au crible, au profit de la rentabilité et de la réduction des coûts.

C'est pour contrer cette logique que près de 500 collègues se sont à nouveau réunis le 15 mars dernier. Un cortège dynamique et déterminé s'est élancé de la porte de Bourgogne pour dénoncer cette nouvelle hypocrisie !

Ces 183 € ne suffiront pas à nous faire oublier nos revendications : des moyens à hauteur des besoins et des conventions de haut niveau assurant des conditions de travail maximales à toutes et tous !

Camille

Caisse des dépôts et consignations Le centre de contact ne répond plus

Submergés par le flot des appels, noyés par les nouvelles prérogatives liées à la réorganisation imposée par la direction, contorsionnés par un sous-effectif permanent, les téléconseillers du centre de contact de la Caisse des dépôts et consignations sont au bord du burnout !

Le quotidien est rythmé par ces bandeaux lumineux dans l'open-space qui indiquent le nombre d'appels en attente, les personnels en appel ou ceux en pause. Parfois le bandeau, lui aussi, décroche quand il atteint désormais régulièrement plus de 100 appels en attente, contrairement aux téléconseillers qui débordent sur leurs horaires pour vider les files d'attente. Ne parlons même plus des horaires variables pourtant acquis à l'ensemble des personnels de l'établissement.

Épuisés par ces flux tendus d'appels difficiles, il faut encore répondre à des mails. Pour couronner le tout, dès le mois d'avril, la direction diversifie l'activité au titre du « repos des appels » en ajoutant des tâches rébarbatives et inintéressantes que sont les changements d'adresse ou de coordonnées bancaires. Pas de

quoi susciter l'enthousiasme des collègues à rejoindre le centre de contact.

Avec les collègues, on subit la dégradation ultra rapide des conditions de travail. Le manque d'effectif entraîne la perte de la qualité du travail alors que les assurés, les retraités et les employeurs qui appellent, méritent autre chose qu'un appel écourté après une heure d'attente, quand ils en obtiennent un !

La CDC ne remplit plus ses missions de mandataire de service public sous le regard d'une hiérarchie imperméable à notre souffrance et notre ras-le-bol... aux ordres de la direction générale. Pourtant la Caisse des dépôts a les moyens financiers nécessaires pour prendre d'autres décisions et se mettre à la disposition des usagers, les assurés sociaux, qui ont besoin de nos services. Mais les directeurs aux ordres des capitalistes qui nous gouvernent ne font pas ce choix.

Il faudra leur imposer de recruter massivement dans les centres de contact et les services de gestion des retraites.

Correspondants

CHU - Grèves au pôle pédiatrie-maternité

Quelques jours à peine après l'ouverture du nouveau bâtiment des urgences pédiatriques du CHU, le 7 mars dernier sur le site de Pellegrin, deux grèves démarraient.

Le 16 mars, les brancardiers du STIP (service de transport interne de patients) du pôle pédiatrique et mère-enfant se sont mis en grève avec le syndicat SUD et un préavis reconductible de quinze jours. Car alors qu'avec l'ouverture des nouvelles urgences (18 000 m² de surface au lieu de 8 000 auparavant) les distances à parcourir ont augmenté, leur équipe n'a pas été renforcée. Ils demandent donc l'embauche de 4 personnes et des améliorations de leurs conditions de travail.



Ce même jour, les sages-femmes de la maternité étaient également en grève avec la CGT pour protester contre la précarité d'une partie d'entre elles, demander la titularisation des contractuelles et des embauches pour remplacer les congés.

Le CHU s'est lancé dans un grand plan de rénovation et/ou reconstruction de bâtiments, et il était temps tellement certains sont vétustes. Les urgences pédiatriques, complètement saturées jusqu'à peu, peuvent enfin accueillir les enfants et leurs familles dans des locaux adéquats. Plusieurs autres bâtiments, dont la maternité, devraient être reconstruits dans les 10 ans à venir... Mais des locaux neufs sans le personnel pour faire tourner les services, il y a comme un problème !

Correspondante

CHU - Diviser pour mieux régner

Avec le Ségur et l'attribution de quelques primes ici ou là, le gouvernement a montré que quand il a la trouille, il trouve de l'argent... Mais même quand il est obligé de lâcher, il se débrouille pour essayer de nous diviser entre services, entre public et privé, sanitaire et social, médico-social... mais aussi s'il le peut au sein d'un même service.

Un des derniers exemples en date est l'attribution d'une prime de 100 euros aux seul.es infirmières et infirmiers des services de soins critiques et réanimations. Et rien pour les aides-soignantes et les autres personnels tout aussi indispensables au fonctionnement de ces services !

Sauf que loin de diviser, cette prime très sélective a choqué la grande majorité des collègues. Au CHU, depuis plusieurs semaines, des débrayages ponctuels ont lieu pour protester contre l'injustice, infirmières et aides-soignantes solidaires dans la lutte comme au travail.

Correspondante

Ecoles - REP + de division

Dans les Réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP +), la troisième tranche de la prime versée pour l'année est tombée. Une bonne surprise pour chaque enseignant.e sur sa feuille de paye de février... une moins bonne et une forte colère quand chaque école (cette prime est la même pour les enseignant.e.s d'une même école) a comparé avec ses voisines : 200, 360 ou 600 euros, des différences de taille ! Alors que Macron avait promis qu'elle ne serait soumise à aucune condition, il impose aujourd'hui cette part variable, au mérite. Aucun critère n'est défini clairement, la décision laissée à l'arbitraire des inspecteur.trice.s de secteur, censés mesurer « l'engagement » des personnels.

Le mépris, l'arbitraire, la volonté de soumission... telle est la politique de Macron-Blanquer, confirmé par le candidat Macron qui a annoncé la couleur dans les médias lors de la présentation de son programme le 17 mars en déclarant : « Vous avez des enseignants qui pendant le covid se sont occupés des élèves et des enseignants qui ont disparu... Dans une école on va avoir un professeur qui va changer les résultats des élèves et un autre non ». Il compte proposer de nouveaux contrats aux enseignant.e.s avec des augmentations pour celles et ceux « qui sont prêts à faire plus d'efforts », et une rémunération au mérite, sous la surveillance des parents qui auront les évaluations de chaque classe.

Soumettre l'éducation au management individuel du privé, priver l'école de moyens en aggravant la sélection sociale... une école libérale que beaucoup refusent et que nos luttes devront remettre sur ses pieds, pour une école de l'émancipation.

Correspondante

Contre les CRA : interview d'une militante de la CIMADE

Nous avons rencontré Nathalie Dugravier, membre de la Cimade qui intervient au sein du CRA de Bordeaux. Merci à elle d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Anticapitalistes : Peu de personnes savent ce qu'est un CRA

Un Centre de Retention Administrative est un lieu de privation de liberté pour les étrangers en situation administrative irrégulière.

Lors d'un contrôle (dans la rue, à la gare, au travail, en train...) ou, dans le cas des « dublinés »¹, à l'occasion de leur signature mensuelle obligatoire à la Préfecture, les personnes en situation dite irrégulière peuvent être envoyées dans ce lieu d'enfermement en vue de leur expulsion vers leur pays d'origine ou celui responsable de leur demande d'asile. Cela concerne tous les étrangers qui ne peuvent fournir un titre de séjour ou un récépissé de demande d'asile, ou dont le visa a expiré, qu'ils soient arrivés il y a peu ou depuis des dizaines d'années. Certains ont simplement oublié de demander le renouvellement de leur titre de séjour. D'autres sortent de prison et sont automatiquement amenés au CRA en vue de leur expulsion (double peine).

La loi européenne interdit le placement en rétention des enfants, ce qui n'empêche pas la France d'envoyer en CRA des mineurs non reconnus tels ou des familles entières, avec enfants.

J'ai à plusieurs reprises rencontré des mineurs que le département n'avait pas reconnus. Pour les familles, il n'y en a pas au CRA de Bordeaux qui n'accueille que des hommes : elles sont envoyées à Toulouse ou à Hendaye. Le nouveau CRA prévu, au lieu de 20 places dans l'actuel en contiendra 140 (maximum autorisé par la loi) et sera conçu pour y enfermer des familles.

En tant que visiteuse de la Cimade, tu fais partie des rares personnes habilitées à pénétrer dans les zones de vie du CRA de Bordeaux

Le centre est dans le sous-sol du commissariat central. La seule lumière vient de la petite cour de 30 m² dont le haut est grillagé, surplombée par les 6 étages du commissariat. La seule « distraction » possible y est un agrès soudé au sol sur lequel les hommes peuvent faire quelques exercices. Un vieux baby-foot, cassé depuis que je vais au CRA (cela fait environ 5 ans), sert de table lorsque nous apportons nos thermos de thé.

Autour sont disposés le local de la Cimade où travaillent nos collègues salariées pour défendre le droit des retenus (4 m²), celui des policiers, et les 5 chambres de 9 m² où sont entassés 4 personnes par chambre ; 2 douches (dont une est obstinément bouchée) et les toilettes (idem).

Dans le réfectoire très sombre, 5 tables et 10 petits bancs rivés au sol complètent le tableau, piteux, avec 2 écrans de TV qui fonctionnent en permanence.

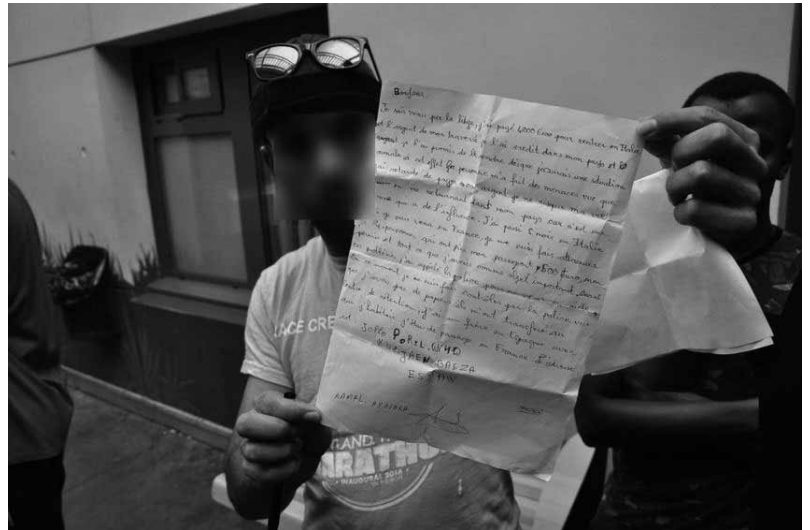


photo de La Clé des Ondes, seuls les journalistes sont autorisés à en prendre au CRA

Tout est sombre, humide, triste et surveillé 24 heures sur 24 par toute une batterie de caméras.

Promiscuité, aucune intimité (ce qui paradoxalement crée une grande solitude), incompréhension totale d'être enfermé sans avoir commis de délit, angoisse d'être réveillé à 6 h du matin pour être emmené menotté à l'aéroport, tout est anxiogène dans cette prison qui ne dit pas son nom.

Que se passe-t-il pendant la détention ?

Arrêtées, les personnes sont menottées et amenées au CRA où elles sont fouillées. Elles doivent laisser leur téléphone-appareil photo à l'accueil. On leur dit leurs droits (la loi prévoit un interprète), le règlement du CRA ; la PAF (Police Aux Frontières) leur donne une carte téléphonique si elles n'ont pas 7 € sur elles -sinon elles doivent l'acheter- ainsi qu'un paquetage (brosse à dent, draps, couverture...) car la plupart ont été interpellées sans avoir pu récupérer leurs affaires personnelles chez elles. Elles ne reçoivent ni rasoir ni ciseaux, ce qui les oblige à demander l'autorisation à un policier toujours présent lorsqu'elles se rasent ou se coupent les cheveux (ce qui n'est possible qu'une fois par semaine, à 7 heures du matin). Ceux qui n'ont pas de monnaie ni le moyen de s'en faire apporter, n'ont pas accès au distributeur de boissons ni aux cigarettes.

48 heures après leur mise en rétention, le JLD (Juge des Libertés et de la Détention) évalue la régularité de leur placement et décide du maintien ou non en rétention. Cette comparution aura à nouveau lieu au TGI (où le retenu est amené menotté) les 30ème, 60ème et 75ème jours. La durée maximum de rétention est passée de 45 à 90 jours depuis la loi Collomb de 2018. La décision du juge se fonde essentiellement sur la « diligence » de la préfecture à exécuter la mesure de renvoi en fonction des réponses du pays d'origine auquel la PAF demande un laisser-passer consulaire, indispensable pour expulser quelqu'un (reconnaissance de la nationalité).

Leur devenir est largement incertain. Une personne libérée a 8 jours pour régulariser sa situation – ce qui est extrêmement compliqué – sinon elle se retrouve encore en situation irrégulière et peut se faire renvoyer au CRA au premier contrôle. J'ai ainsi rencontré des hommes qui en étaient à leur 4ème ou 5ème séjour.

Expulsée, elle est réveillée la nuit, menotée, emmenée à l'aéroport, parfois « scotchée » si elle est réticente, montée à bord de l'avion avant l'arrivée des autres passagers, ramenée avec escorte policière dans la capitale de son pays et remise aux autorités. Elle peut alors aller directement en garde-à-vue et parfois en prison.

D'autres, ayant vécu toute leur vie en Europe, n'ont aucun lien social dans leur pays et débarquent sans famille, sans amis, sans argent, sans métier : elles doivent se débrouiller.

Dans le guide Refuser la fabrique des sans-papiers², la Cimade explique qu'« avec une nouvelle loi sur l'immigration en moyenne tous les 18 mois, la fabrique des sans-papiers bat son plein ! »

Chaque changement de lois crée un branle-bas de combat dans les droits des personnes immigrées. A chaque nouvelle mouture un durcissement des conditions d'obtention de titre de séjour (TS) se produit, rendant de plus en plus difficile, aléatoire ou arbitraire l'attribution du sé-

same de papier. Certains TS sont de plein droit (parent d'enfant français, conjoint de français, étranger malade...) mais leurs conditions d'obtention sont chaque fois plus exigeantes : pour obtenir un TS parent d'enfant français, par exemple, il faut désormais fournir de plus en plus de preuves que chacun des deux parents s'occupe bien de l'enfant (l'évaluation du « bien » étant confié à l'arbitraire préfectoral) ; ce qui est particulièrement compliqué si les parents sont séparés. Même des droits élémentaires garantis par la Convention de Genève (réunification familiale par exemple) sont écornés : non par la loi (ce qui serait anticonstitutionnel) mais par les pratiques insidieuses des ambassades qui diffèrent sous n'importe quel prétexte (même faux) l'attribution des visas autorisant les familles de réfugiés à les rejoindre. Il m'est arrivé de suivre le dossier de plusieurs personnes attendant depuis 3, 4 ou 5 ans l'arrivée de leur famille restée au pays – y compris pour des erreurs de transcription d'état-civil commises par les ambassades ou par

l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration).

Ce durcissement de l'asile conduit les déboutés à se retrouver en situation irrégulière ; ils reçoivent une OQTF, Obligation de Quitter le Territoire Français (de Schengen en réalité) et disposent de 2 à 4 semaines pour rentrer chez eux où certains se savent en danger de mort ou de torture.

La loi devenant plus restrictive de réforme en réforme et la préfecture multipliant les demandes de documents non exigibles par la loi, nous recevons en permanence juridique de plus en plus de personnes pour qui nous ne pouvons plus rien faire : ce sont les futurs locataires du CRA...

Propos recueillis par Isabelle Ufferte

1- Personne qui, en vertu des accords de Dublin ne peut demander l'asile que dans le premier pays européen dans lequel elle a été enregistrée

2- Disponible en téléchargement gratuit sur le site de la Cimade

A Pessac, contre le CRA, la mobilisation et le débat s'amplifient

Depuis que la Cimade a rendu publique la décision de la Préfète d'implanter un nouveau centre de rétention administrative (CRA) à Pessac, en bordure des quartiers pavillonnaires et populaires de Madran et Monbalon (voir Anticapitalistes 109), la mobilisation des habitants s'est renforcée. A tel point que le maire, qui lors d'un conseil municipal avait justifié sans ambages le CRA et sa localisation, a rapidement fait volte-face. Il se présente aujourd'hui comme meilleur opposant au projet, s'infiltrant au premier rang des manifestations pour la photo et faisant voter, au dernier conseil municipal, une motion rédigée en commun avec l'opposition...

Il porte, avec l'accord de son voisin Anziani, président de la Métropole, une localisation « alternative » à Mérignac à côté du crématorium, de l'aire des gens du voyage et pas très loin du futur ETI (espace temporaire d'insertion) prévu pour accueillir des Roms actuellement en bidonvilles (voir page 13). Un lieu loin des regards... et près de l'aéroport.

Une partie des habitants se raccroche à cette hypothétique « relocalisation » que refuse à ce jour la Préfète qui goûte peu le revirement du maire. Un collectif « Crapasla »

qui se veut « apolitique » (et entretient de bons termes avec les différents élus) ne veut pas prendre position sur les CRA. Mais nombre de ceux qui se mobilisent sont sensibles à ce que portent les organisations de solidarité avec les migrants et le collectif anti-CRA en cours de constitution à l'initiative de la Cimade, et dont est partie prenante le NPA, qui s'oppose à tout lieu d'enfermement.

Le rassemblement le 22 mars auquel ont participé 250 personnes à l'occasion du conseil municipal, a permis de nombreux échanges en diffusant le tract du Collectif anti CRA¹ appelant à dire « *Non à une politique répressive d'enfermement* » et invitant à une réunion et pique-nique le 7 mai prochain sur le site de Monbalon. L'occasion aussi pour le collectif de prendre de nouveaux contacts.

IU



¹ signé par EGM (Etats généraux des migrations) composé de 30 associations, DAL33, LDH Bègles, Maraude du cœur Bordeaux, CNT SO, SUD Santé sociaux 33, UCL 33, UL CGT de Pessac, EELV 33, LFI 33, Génération-s, NPA 33 et Révolution permanente.

Aux frontières, l'hypocrisie d'une solidarité à deux vitesses mise à nu par la disparition d'un migrant

Un jeune sénégalais de 24 ans a disparu samedi 12 février alors qu'il tentait de traverser la Bidassoa à la nage avec deux autres compagnons de route. Ce sont eux qui ont prévenu le voisinage que l'un des leurs n'était pas sorti de l'eau, avant de fuir eux aussi de peur de se faire arrêter et renvoyer. Des équipes de sauvetage ont fait des recherches pendant au moins deux jours sur le fleuve et dans la baie. N'ayant toujours pas de nouvelles, l'hypothèse qu'il soit parvenu à s'en sortir n'est pas impossible, mais les locaux craignent le pire étant donné l'historique. En effet, cette disparition rappelait les quatre migrants morts dans le fleuve l'année dernière. La frontière est encore aujourd'hui infranchissable du fait des contrôles racistes de la police française.

Les présidents de la Communauté Autonome Basque et de l'Agglomération du Pays Basque, Iñigo Urkullu et Jean-René Etchegaray, s'étaient eux rendus la veille sur le Pont Saint-Jacques entre Irun et Hendaye pour un hommage « émouvant » (*Sud Ouest*, 11/03/22) aux personnes décédées sur la route de l'exil. Alors que les institutions régionales et locales enrobent leur « coopération transfrontalière » de beaux mots, la réalité du terrain est celle d'un pont transformé en mur par les deux États.

Dans un communiqué, les associations locales d'aide aux migrants dénoncent « la chasse aux migrants qui se poursuit dans le territoire » et exigent l'ouverture des frontières. Alors que certains appellent uniquement à la solidarité avec les réfugiés ukrainiens, l'hypocrisie d'une politique migratoire à deux

vitesse saute aux yeux, ainsi que l'impératif d'étendre cette solidarité à tous les peuples qui fuient la guerre et la misère. L'heure est donc à la mobilisation populaire.

Plus de 500 personnes ont bloqué le pont de Béhobie le lundi 14 au soir à l'appel du réseau Etorbinekin BAB et Irungo Harreara Sarrea pour dénoncer la fermeture de la frontière et la persécution des migrants ainsi que la répression de la solidarité. Une élue municipale d'Urrugne et sa fille avaient été interpellées par des militaires une semaine plus tôt pour avoir aidé 5 migrants. Une autre manifestation contre le racisme a eu lieu samedi 19 à Bayonne, rassemblant une centaine de personnes.

Pour sa part, le sous-préfet de Bayonne estimait qu'il est « impossible » et « inenvisageable » de sécuriser la route migratoire entre Irun et Bayonne. Peu étonnant de la part de celui qui met en place la politique sécuritaire, raciste et xénophobe, principale cause du danger.

Luis



Réfugié géorgien expulsé, au mépris de leurs propres lois, violentes et indignes ...

Un migrant géorgien, vivant en France depuis 2018 et venu mardi 15 mars au commissariat de Bordeaux pointer dans le cadre d'une assignation à résidence a été arrêté. Il a été enfermé dans le CRA pour la nuit, pour être expulsé vers son pays dès le lendemain, laissant ici sa femme et ses trois enfants, âgés de 2 à 6 ans. Il venait pourtant de déposer à la préfecture, le 7 mars, une demande de régularisation pour lui et sa famille, ce qui aurait dû le protéger d'une expulsion le temps que cette demande soit prise en compte et ait reçu une réponse.

Mais les flics ne se sont pas embarrassés d'un tel « détail ». La personne expulsée était sous le coup d'une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) et devait venir pointer au commissariat en attendant que les conditions pratiques de son expulsion soient réunies. C'était chose faite le mardi 15, et la police n'a pas voulu rater l'occasion, au mépris de leurs propres lois. « Ces pratiques illégales se multiplient au CRA de Bordeaux » explique la Cimade. Comme si les lois qui visent les migrants n'étaient pas suffisamment violentes et indignes !

Mais il est vrai que les flics savent pouvoir compter sur l'indulgence de la Préfète, connue pour ses glorieux faits d'armes contre les migrants à Calais, avant de venir casser les squats de la métropole bordelaise...

Daniel Minvielle

Bidonvilles et squats : Métropole et préfecture déclarent de bonnes intentions... sans vraies solutions

Bordeaux et la Métropole sont en tête du triste palmarès des squats et bidonvilles : selon des associations, 1400 personnes dont 369 mineurs y vivraient dans 108 squats ou bidonvilles, gens du voyage, déboutés du droit d'asile, travailleurs saisonniers roms, bulgares, roumains ou autres...

C'est toute une économie qui prospère sur la misère et l'exploitation de ses habitants, comme la viticulture ou le BTP.

Dans la plupart des familles contraintes à des conditions de vie indignes, les parents travaillent et les enfants sont scolarisés dans les écoles du quartier. Souvent installées depuis plusieurs années, elles multiplient les déplacements de squat en squat, d'expulsion en expulsion.

Médecins du monde dénonce la « *recrudescence des bidonvilles dans le département* » et l'Observatoire des expulsions des lieux de vie informels « *le département... qui a connu la plus forte augmentation du nombre de personnes vivant en squats et bidonvilles* ».

La Métropole prétend y remédier, elle a mis en place une politique d'ETI (espaces temporaires d'insertion) dont le premier a été inauguré à Bègles en février dernier, et un partenariat « *Préfecture, département (pour l'accompagnement social) et les communes de Bordeaux, Bègles, Mérignac et Floirac* », qui accueilleront cha-

cune un ETI. Il s'agit de mobile homes installés à proximité du squat. Des « *lieux de transition* », des espaces temporaires, le contrat avec la famille ou la personne ne pouvant excéder 6 mois renouvelables deux fois. Le nombre de places prévu est loin de répondre aux besoins et à l'urgence : une trentaine de personnes à Bègles, 8 à 10 familles à Mérignac et une dizaine à Floirac. Dix mobile homes sont prévus à Bordeaux.

La question de l'insertion, de l'installation pour celles et ceux qui le souhaitent n'est pas la préoccupation de la Métropole, pas plus que de la préfecture qui campe sur sa politique d'expulsions systématiques. « *L'objectif, c'est de sortir des squats* » a déclaré Anziani, lui qui s'est fait directement l'initiateur ou le complice de la préfète Buccio, dans la vague d'expulsions de squats à la fin de l'hiver 2021 qui avaient, comme à la Zone libre de Cenon, jeté à la rue des centaines de personnes dont des familles avec enfants sans solution de relogement.

Leurs déclarations de bonnes intentions ne sont que cynisme sans une politique de construction massive de logement social, de réquisition des logements vides, sans la régularisation de tous les sans-papiers, des exigences qui ne pourront être imposées que par nos luttes.

C.H.

A lire - En finir avec les idées fausses sur les migrations

de Sophie-Anne Bisiaux pour les EGM (1)
Editions de l'Atelier – 8€

Ce petit livre, écrit à l'initiative des Etats Généraux des Migrations, est un réquisitoire sans appel contre les politiques migratoires meurtrières que dressent l'Union européenne et ses Etats au prétendu « *risque migratoire* ». Un plaidoyer pour « *la régularisation inconditionnelle et pérenne des sans-papiers, la liberté de circulation et d'installation* ».

L'autrice démonte une soixantaine d'« *idées fausses* », style la célèbre « *la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde* » de feu le socialiste Michel Rocard. Leur critique est l'occasion de décrire l'absurdité, l'indignité sur le plan humain, aux conséquences bien trop souvent meurtrières des politiques qui sont menées en leur nom. L'ouvrage dénonce, entre-autres, l'instrumentalisation de la « *peur du migrant* », la vieille politique bien connue du « *bouc émissaire* », les « *murs mentaux* » que tentent d'ériger les gouvernements par leur propagande, tandis qu'ils investissent des milliards dans la prétendue protection des frontières maritimes et terrestres. L'argumentation s'appuie sur une multitude de références, statistiques officielles, résultats d'enquêtes, ouvrages scientifiques, etc., qui font de l'ouvrage une source documentaire précieuse.

Le lien entre ces « *politiques migratoires* » abjectes et leurs causes profondes, la concurrence que se livrent à l'échelle mondiale

les classes dominantes et leurs Etats, la guerre de classe qu'ils mènent contre leur propre population pour assurer leurs profits n'est pas explicitement formulé, mais il est sous-jacent tout au long de l'ouvrage. Cette opposition de classe se manifeste aussi, implicitement, dans les solidarités, bien vivantes et réelles, qui s'expriment vis-à-vis des migrants au mépris de la répression. Solidarités dans lesquelles l'autrice voit la preuve qu'une autre politique, régularisation de tous les sans-papiers et liberté d'installation, est non seulement nécessaire, mais possible. Oui, c'est de la solidarité des opprimés de toute origine, de leur refus de se laisser diviser que pourra naître un monde débarrassé des frontières physiques et mentales qui ne les opposent que pour mieux les soumettre, un monde débarrassé de l'exploitation de l'homme par l'homme.

D. M.



1 – Site des EGM : <https://egm-migrations.org/>

Non à la dissolution du Comité Action Palestine !

Le gouvernement a prononcé le 9 mars la dissolution administrative des associations Comité Action Palestine (Bordeaux) et Palestine Vaincra (Toulouse). Le CAP a mandaté ses avocats pour contester cette mesure devant le Conseil d'Etat.

Le NPA était présent au rassemblement de soutien appelé le mardi 1er mars. Ci-dessous, notre communiqué.

Communiqué du NPA 33 : Solidarité face à la dissolution annoncée du Comité Action Palestine et de Palestine vaincra

Le 24 février, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin annonçait sa volonté d'engager une procédure de dissolution de deux organisations du mouvement de solidarité avec la Palestine : le Comité action Palestine (CAP) à Bordeaux et Palestine Vaincra à Toulouse.

Cette attaque contre des organisations de solidarité avec le peuple palestinien sont dans le prolongement de celle du CCIF ou, tout récemment du media Nantes révoltée. Elles ont été suivies, lors du dîner du CRIF, de propos de Castex reprenant la formule sioniste « Jérusalem capitale éternelle du peuple juif » sans un mot pour le peuple palestinien et de ceux de Macron dénonçant les ONG, telle Amnesty International, qu'il accuse de propager des « contre-vérités » !

Le NPA 33 tient à affirmer sa solidarité avec les associations visées et, en particulier ici, avec les militant.es du CAP que nous côtoyons depuis de longues années dans les mobilisations, par-delà les divergences que nous pouvons avoir.

Pour le gouvernement, soutenir le droit à la résistance du peuple palestinien face à la guerre coloniale de l'État d'Israël serait un « appel à la violence », voire une « provocation à des actes terroristes » ! Qui plus est, la dénonciation des crimes de l'État d'Israël et de ses pratiques discriminatoires systématisées serait un « appel à la haine »... antisémite.

Il s'agit donc bien d'une offensive politique qui s'inscrit dans la foulée des interdictions de manifester lors de la dernière guerre contre Gaza et des accusations intolérables formulées contre le mouvement de solidarité.

À l'heure où la guerre fait rage en Ukraine et où les responsables politiques rivalisent de formules sur les droits des peuples, l'opposition aux occupations militaires, et de propositions pour sanctionner la Russie de Poutine, la politique coloniale de l'État d'Israël doit aussi être combattue par la mobilisation internationaliste des peuples.

Le 7 mars 2022

Echos du bulletin inter-entreprises Pessac Cestas

Ils se gavent tous sur l'essence, et nous on paye

Pour essayer de se faire bien voir avant les élections, le gouvernement a annoncé une remise dérisoire sur le prix de l'essence le... 1er avril.

Les entreprises de la grande distribution disent que ce sont les taxes de l'Etat qui font monter les prix. C'est vrai que les taxes de l'Etat représentent environ 57 % du prix au litre, des taxes particulièrement injustes puisque le millionnaire et le smicard payent autant ! Le reste du prix au litre est lié au coût du baril. Là ce sont les spéculateurs qui font monter les prix en achetant en masse en pariant sur les problèmes d'approvisionnements liés à la guerre.

Et enfin, si la marge que font les distributeurs comme Leclerc ou autre n'est pas énorme, ils récupèrent beaucoup d'argent en nous faisant venir dans leurs magasins à l'occasion de week-end promotion ou autres.

Etat, pétroliers, spéculateurs et distributeurs : aucun n'est à plaindre, ils s'engraissent sur notre travail et sur notre porte-monnaie...

Retraite à 65 ans ? Nous n'arrivons déjà pas à 62 ans !

« Parce que nous vivons plus longtemps, il nous faudra travailler plus longtemps » a expliqué l'ex banquier Macron. Mais qui vit plus longtemps, et comment ? En France, l'écart d'espérance de vie est de plus de 6 ans entre les cadres et les ouvriers. Ceux qui occupent les métiers les plus pénibles, comme égoutier ou éboueur, vivent 17 ans de moins que la moyenne.

Selon l'Insee, en 2018, les 5 % les plus riches avaient une espérance de vie de 13 ans de plus que les 5 % les plus pauvres. Et en 2020, l'espérance de vie moyenne en bonne santé était de 64,4 ans.

En fait, Macron et les patrons ne cherchent pas vraiment à nous faire travailler plus longtemps, ils n'embauchent d'ailleurs quasiment pas après 40 ou 45 ans. Ce qu'ils veulent c'est baisser le montant de nos retraites en fixant un âge qu'on ne pourra pas atteindre !

Le puissant mouvement de grève avant le Covid les a obligés à retirer leur projet de retraite à points. Ils reprennent aujourd'hui l'offensive sur l'âge minimum, on sait ce qu'il nous reste à faire, nous regrouper dans les entreprises et dans la rue et nous préparer à leur faire remballer leurs projets !

A voir - C'était la guerre d'Algérie

Série de Georges-Marc Benamou et Benjamin Stora
(sur francetv.fr, disponible jusqu'au 12 juillet)

À l'occasion des 60 ans des Accords d'Evian en mars 1962 qui ont préparé l'Indépendance de l'Algérie le 5 juillet, cette série en cinq épisodes revient sur les 132 ans de colonisation par l'Etat français. Quatre épisodes sont plus particulièrement consacrés aux huit années de la sale guerre coloniale, une guerre restée « sans nom » pendant très longtemps, qui a fait sans doute près d'un million de morts algériens, 30 000 français, et un million de pieds-noirs déplacés.

Les images d'archives et de films montrent la brutalité de la colonisation, sans fard. Elles sont éclairées par des explications sur les choix de l'Etat français, les crises politiques qui l'ont ébranlé, sous la pression des grands colons et de l'armée. La série raconte aussi les luttes de résistance du peuple algérien tout au long de ces 130 ans, la construction du mouvement nationaliste, ses différentes tendances, ses conflits internes.

Les faits sont précis, implacables pour tous ceux qui oseraient encore essayer de justifier un apport de la colonisation. Sans jugement, la série donne la parole à tous, par de nom-

breux témoignages. Du côté algérien, celles et ceux qui ont lutté pour l'indépendance, des différentes tendances, leurs descendants, et aussi des harkis. Et pour les français, des colons, militaires, appelés, membres de l'OAS, ou militants opposés à la colonisation. La force de la série est de permettre à chacun de livrer son opinion, sa compréhension des événements et de montrer comment le formidable mouvement de libération s'est construit et l'a emporté. Au-delà de l'Algérie, on perçoit comment la révolution coloniale a soulevé des centaines de millions d'hommes et femmes sur tous les continents.

C'est aussi une leçon politique sur la République, cet Etat instrument de l'exploitation des peuples, les rapports entre l'armée, les politiciens élus, les classes dominantes... A de nombreuses reprises, les auteurs évoquent des occasions manquées qui auraient pu éviter le conflit... tout en montrant que ce sont les rapports de forces qui ont été décisifs.

François Minvielle



A lire - Le militaire, une histoire française

de Claude Serfati (2017, Editions Amsterdam, 17 euros)

Vive le Rafale, vive la République, vive « la France » avait proclamé Hollande encore président, en 2013, en sortant de l'usine Dassault à Mérignac. La même année, Trappier, PDG de Dassault, se félicitait des interventions en Afrique pour promouvoir son avion qu'il avait alors le plus grand mal à vendre : « *l'opération du Mali a eu une influence positive sur l'image du Rafale, comme avant celle effectuée en Lybie* ».

Claude Serfati montre concrètement dans son livre l'imbrication du pouvoir politique, de l'armée et de l'industrie de l'armement en France. Ecrit en 2017, il est pleinement d'actualité pour comprendre comment la mondialisation est devenue une mondialisation armée, avec un retour des « guerres pour les ressources », et des conflits engendrés par le chaos politique provoqué par la crise permanente du capitalisme.

Il donne une illustration concrète de ce

qu'est un Etat au service de la grande bourgeoisie, notamment les industriels de l'armement et du nucléaire, des tensions entre pouvoir politique soumis à l'opinion et exigences des sommets de l'armée.

Une partie historique revient sur l'ac-



centuation du militarisme tout au long du 19^{ème} siècle, quand la bourgeoisie construisait son propre Etat, jusqu'à sa forme de la III^{ème} république, qui a été son meilleur instrument pour ses conquêtes impérialistes.

Il dénonce le caractère particulier de la production d'armes dont la seule finalité est la destruction pour s'imposer dans les rapports de forces internationaux, mais aussi maintenir l'ordre, guerre extérieure et intérieure se rejoignant dans une même lutte de classe : « *La main invisible du marché doit disposer d'un bras armé* ».

Claude Serfati aide à comprendre ces évolutions, et leur influence sur nos vies quotidiennes, quand les Etats dits démocratiques évoluent « *vers l'Etat d'urgence permanent* » (conclusion du livre) pour imposer leur guerre sociale contre les travailleurs et les peuples.

EM.

Salut camarade !



Notre camarade Alain Krivine est décédé le 12 mars. Nous saluons son combat et sa fidélité aux idées du trotskysme et de la révolution avec ces quelques photos d'Alain, prises lors d'initiatives militantes à Bordeaux.

De nombreux hommages nationaux et internationaux sont publiés sur le site national du NPA :

<https://nouveauanticaliste.org/actualite/des-centaines-dhommages-alain-krivine>

Octobre 2003, à Pessac, Alain était venu participer à la fête annuelle de la LCR Gironde.

1er mai 2004, dans le cortège LCR-LO à Bordeaux, Alain Krivine conduisait la liste commune pour les élections européennes dans le grand sud-ouest, après avoir été élu en 1999 au Parlement européen, avec Arlette Laguiller et trois autres camarades.



En mai 2018, pour un meeting du NPA 33 à l'occasion des 50 ans de Mai 68 avec, à la tribune, Philippe Poutou, Monica Casanova, Yvan Lemaitre et Petra Bernus. Les interventions filmées sont disponibles sur le site du NPA 33 www.npa33.org